



AVIS DE COURSE

Régate traditionnelle

« Trophée Joseph BUCK »

Le 09 août 2026 à 14h

A Térénez

CONTEXTE:

- Lieu de l'organisation: Société des Régates de Térénez, Port de Térénez, 29630 PLOUGASNOU
- Marée : Coefficient : 48-53, BM 9h34, PM à 15h51, BM à 22h22 (port de référence : Roscoff)
- Lieu de navigation : Baie de Morlaix.
- Canal VHF : 72.

1. REGLES

La régata sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile mention « Compétition » en cours de validité
 - une autorisation parentale pour les mineurs.
 - Les équipiers non-licenciés auront la possibilité de souscrire une licence temporaire sur place
- Séries admissibles : OPTI, Planches, Caravelles, Cormorans, Cat-boats, Monotypes traditionnels, Dériveurs Open IND, Catamarans INC, Petits croiseurs (longueur hors-tout inférieure à 9m).
- **Les bateaux devront être en conformité avec les règles de jauge de leur classe**
-

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **10.00 € par bateau**

4. PROGRAMME

Pré-inscriptions : par mail à courrier@srtz.com

Confirmation d'inscription : 09 août à partir de **12h00** au club de voile

Briefing : **13h**

A disposition du Comité : **14h00, pour une ou plusieurs courses à suivre.**

Proclamation des résultats et remise des prix : **18h00**

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course, parcours et annexes seront présentées lors du briefing.

6. PARCOURS/CLASSEMENT

Les parcours seront de type côtier et/ou construits et présentés lors du briefing.

Le classement sera établi tel que prévu par l'annexe A4 des RCV de l'ISAF en utilisant le système de points à minima.

1 course devra être validée pour valider la compétition.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

La Société des Régates de TEREENEZ, Port de Térénez, 29630 PLOUGASNOU, **Tél** : 02 98 72 33 25 (SRTZ)

Mobile : 06 23 37 69 05 (Jean Guégan, Président du Comité de Course)

Mail : courrier@srtz.com

